Communiqué CGT-Environnement

L'été 2026, un moment de bascule qui nécessite la mobilisation des agents

21 septembre 2026

Avec la réduction des durées d'indemnisation chômage, le durcissement de l'accès aux arrêts maladies, le blocage de la valeur du point d'indice et les premières annonces pour le futur budget de l'Etat, la rentrée 2026 est clairement antisociale. Elle fait suite à un été caniculaire qui a démontré l'impréparation de notre société au bouleversement du climat (anomalie de +4,8°C et 7000 décès). Sur le plan politique, le grand patronat sort du bois à l'approche de l'élection présidentielle et manœuvre pour reprendre la main après l'éviction de Jordan Bardella, son poulain. Ce moment de bascule climatique, sociale et politique exige des réponses à la hauteur des enjeux !

UNE CRISE GLOBALE

Les températures extrêmes et les restrictions d'eau – les conséquences les plus concrètement ressenties du bouleversement environnemental auxquelles nous sommes soumis·es – ne doivent pas invisibiliser le **caractère systémique de la crise en cours** : les écosystèmes se dégradent, les espèces disparaissent, les pollutions contaminent l'air, l'eau, les sols, les lieux de travail et les organismes.

Cette crise systémique n'a rien d'une fatalité, et encore moins d'un processus spontané. Sa cause en est connue : c'est notre mode de vie consumériste, dans un cadre capitaliste qui organise la surexploitation des ressources, du vivant et des humains qui en font partie, au profit d'une infime minorité d'ultrariches et au détriment du plus grand nombre. La crise environnementale apparaît donc comme une question sociétale, s'inscrivant dans une logique d'opposition entre les classes sociales.

LA RESPONSABILITÉ INVERSÉE

Chacun·e est sommé·e de « faire des efforts » : prendre des douches plus courtes, trier ses déchets, « consommer responsable ». Ces gestes comptent, mais ils ne doivent pas masquer l'essentiel : les responsabilités incombent avant tout à ceux qui sont aux manettes. Les ultrariches et leurs multinationales disposent seuls du pouvoir décisionnaire sur ce qui est produit, où et comment. Force est de constater qu'ils font peu de cas des conséquences sociales et environnementales de leurs décisions. Et côté politique, les gouvernements récents, perdant de vue toute notion d'intérêt général,

se mettent au service des acteurs économiques : fiscalité arrangeante pour les gros patrimoines, « simplifications » favorables aux affaires, flexibilisation du travail, recul des services publics au profit de la sphère marchande, attaque contre les agences et établissements publics agissant pour la protection de l'environnement, remise en cause de la réglementation environnementale.

UNE ADAPTATION INJUSTE, OU BIEN UNE TRANSITION JUSTE ?

C'est dans ce paysage que s'imposent deux enjeux indissociables : atténuer le dérèglement climatique – en réduisant radicalement les émissions et les pollutions – et s'y adapter pour protéger la santé, les conditions de vie et de travail. Atténuation et adaptation de quoi, et pour qui ?

Là encore, deux voies se dessinent. La première, déjà à l'œuvre, consiste à demander aux plus modestes de se « débrouiller » : travailler malgré la chaleur, payer plus cher l'énergie ou l'eau, accepter des restrictions pendant que d'autres continuent de surconsommer, accepter des fermetures d'entreprises ou d'usines au nom du climat pendant que les multinationales maintiennent leurs profits et délocalisent leurs émissions, laisser les territoires les plus vulnérables encaisser les chocs en silence. Comme si polluer en Asie n'avait pas de répercussion sur le reste de la planète.

La seconde voie, celle que nous soutenons, considère l'atténuation et l'adaptation comme des droits et comme un terrain de luttes sociales : droit à des logements dignes et correctement isolés, droit à des conditions de travail compatibles avec la santé, droit à des services publics robustes (eau, énergie, santé, transport, éducation), droit à une reconversion des productions polluantes sans pertes d'emplois ni de salaires, droit à des territoires vivables, aménagés en pensant d'abord aux besoins sociaux et au respect du vivant.

Pour notre syndicat, cela passe dans un premier temps par la défense et le développement d'un service public de l'environnement ayant pour objectifs la protection concrète de la biodiversité et la restauration des écosystèmes quand c'est techniquement possible. **Donc par des politiques budgétaires à la hauteur des enjeux et par une réelle considération des agents.**

Dans nos établissements, OFB et Parcs Nationaux, nous refusons donc :

- ☒ La banalisation des attaques contre les agents, nos missions et nos métiers ;
- ☒ Les politiques de « smicardisation » des agents en activité comme en retraite ;
- ☒ La suppression des postes et la précarisation des personnels ;
- ☒ Les inégalités de traitement selon les statuts

Nous revendiquons :

- ☑ La revalorisation du point d'indice ;
- ☑ Le recrutement de fonctionnaires pour toutes les tâches permanentes et un plan de déprécarisation ;
- ☑ La revalorisation du statut des fonctionnaires avec prise en compte des primes dans le calcul de la retraite, requalification vers la catégorie A des collègues actuellement en catégorie B bien qu'occupant les postes de chef de services départementaux et de chargé de mission, et passage au service actif pour certaines catégories ;
- ☑ Le maintien avec amélioration du Quasi-Statut de l'Environnement : revalorisation du traitement visant à un alignement sur les rémunérations des corps de fonctionnaires équivalents ;
- ☑ L'homogénéisation des conditions d'emploi. Certains fonctionnaires en « Position Normale d'Activité » dans nos établissements sont moins rémunérés que leurs collègues exerçant des fonctions équivalentes. **A travail égal, salaire égal !**

Pour la CGT environnement, toutes les choses sont liées et l'action syndicale doit se déployer à toutes les échelles, dans les services, dans les établissements, dans les Ministères et dans la société.

L'urgence écologique impose la construction d'un rapport de force pour imposer nos revendications à l'échelle de la société et de nos services.

La CGT Environnement appelle tous les agents à :

- Participer massivement à la journée de manifestation du **samedi 26 septembre**, en rejoignant les **marches pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale[1] ;**
- Faire grève et se mobiliser lors de la journée du **mercredi 29 septembre,** dans le cadre de la **journée d'action décidée par l'ensemble des syndicats de la Fonction Publique[2].**

Elections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

2026 n'est pas que cette année de bascule dont nous parlions au début de ce papier. C'est aussi celle, en décembre 2026, d'élections professionnelles qui ont lieu tous les 4 ans. **Voter CGT**, c'est élire des représentants du personnel qui prennent en compte l'ensemble de ces échelles, qui se battent pour porter les revendications bénéfiques à l'ensemble des agents, en refusant tout corporatisme, qui agissent pour la construction d'un service public de l'environnement à la hauteur des besoins et des enjeux, qui luttent contre les conséquences des politiques libérales sur nos conditions d'emploi, nos métiers et nos missions.

C'est aussi l'objectif du **Collectif des Agences en Lutte**, qui regroupe les syndicats CGT de l'ADEME, l'ANSES, l'IGN, Météo France, l'institut Paris Région, Santé Publique France...). Suite à la commission sénatoriale, visant à supprimer de nombreuses agences et établissement publics, et aux nombreuses attaques que nous subissions, il est indispensable d'unir nos forces et d'agir ensemble.

Enfin, à la veille d'échéances électorales qui peuvent conduire à l'arrivée au pouvoir de forces régressives d'extrême droite, voter CGT, c'est avoir des élus des personnels qui s'opposeront à toutes les politiques néfastes et discriminatoires qui risquent d'advenir dans nos établissements et dans la société, si ce scénario catastrophe se concrétisait.

Du 3 au 10 décembre 2026, je vote et je fais voter CGT !

Des difficultés ? Des témoignages ? Contactez-nous.
cgt@ofb.gouv.fr

Pour nous suivre :
https://equipementcgt.fr/spip.php?rubrique882
@cgt-environnement.bsky.social
www.linkedin.com/in/cgt-environnement-4025063b4

[1] https://26septembre.org/

[2] https://www.cgt.fr/sites/default/files/2026-06/2026-06-24-D%C3%A9claration%20intersyndicale%20FP.pdf
https://www.cgtetat.fr/IMG/pdf/tract_ufse_salaires.pdf